



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 132005

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le contenu des enseignements proposés dans les écoles confessionnelles. La Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) a récemment proposé de renforcer l'inspection par l'éducation nationale du contenu des enseignements proposés dans les écoles confessionnelles. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132005

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2959

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)